
MAIRIE DE VILLETANEUSE
AVIS DE
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire informe les habitants que le Conseil municipal est convoqué et se réunira à la Mairie, en séance ordinaire, le :

LUNDI 23 JUIN 2025 A 20H00

**LA SEANCE SERA RETRANSMISE EN DIRECT
VIA LE SITE INTERNET DE LA VILLE.**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation et arrêt du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 avril 2025.

D. EXCELLENT :

Affaire n°01 :

APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AUPRES DE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE D'UNE AIDE A DOMICILE DU C.C.A.S ET AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE LE SIGNER.

Affaire n°02 :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS.

Affaire n°03 :

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Affaire n°04 :

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DE LA POLICE MUNICIPALE.

Affaire n°05 :

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS POUR LESQUELS UNE CONCESSION DE LOGEMENT PEUT ETRE CONSENTIE.

Affaire n°06 :

APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LE COMITE DES ŒUVRES SOCIALES (COS) ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2025.

Affaire n°07 :

RÈGLEMENT DU DR SAMAR - PROLONGATION DE LA DÉCHÉANCE QUADRIENNALE.

Affaire n°08 :

CONSTITUTION ET ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA CRÉATION, REQUALIFICATION ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SUR LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE.

F. BELGUESMIA :

Affaire n°09 :

APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) ET LA VILLE DE VILLETANEUSE.

E. COULANGES :

Affaire n°10 :

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETE A VILLETANEUSE 2025.

Affaire n°11 :

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB SPORTIF DE VILLETANEUSE OMNISPORT (CSVO).

Affaire n°12 :

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE FOOT SALLE DU COLLEGE JEAN VILAR.

D. DIAKITE :

Affaire n°13 :

PROJET FAJON: CONSTAT DE DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU TERRAIN APPARTENANT A LA VILLE DE VILLETANEUSE CORRESPONDANT AU 3 RUE ETIENNE FAJON ET CADASTRE SECTION M N°2.

Affaire n°14 :

NOUVEAU CICA – SIGNATURE D'UNE PROMESSE SYNALLAGMATIQUE DE VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT AVEC L'OPERATEUR NEXITY, RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN ERP DANS LA CADRE DU PROJET « LES JARDINS FAJON ».

F. LAROCHE :

Affaire n°15 :

POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE :

- BILAN DE LA PROGRAMMATION 2024 ;
- APPROBATION DU TABLEAU DE PROGRAMMATION 2025 DU CONTRAT DE VILLE.

Affaire n°16 :

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) 2025.

Affaire n°17 :

APPROBATION DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACCORD-CADRE RELATIF A LA RESTAURATION, CONSERVATION ET PROTECTION DES ŒUVRES D'ART EN ESPACE PUBLIC PROPRIETES DE L'EPT PLAINE COMMUNE ET DES VILLES DE SAINT-DENIS, SAINT-OUEN-SUR-SEINE ET VILLETANEUSE.

D. EXCELLENT :

Affaire n°18 :

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Villetaneuse, le 17 juin 2025

 Le Maire,
Dieudonné EXCELLENT